



AVIS DE COURSE

	Nom de la compétition : SIL EUROPE	
	DU 24 MARS au 25 MARS 2012	
	Lieu : LEGE CAP-FERRET	
	Autorité Organisatrice : CLUB NAUTIQUE de CLAOUEY	

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) **EUROPE**
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription disponible à <http://www.cnclaouey.com/club/evenements-arbitrage/arbitrage.html> et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à : **CN de Claouey place Eric Tabarly 33950 Lège Cap-Ferret** au plus tard le **19 mars 2012**
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de sur-classement dûment complétée
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
EUROPE	20€

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : 24/03/2012 de 10h00 à 13h30

5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
24-03	15H00 SIL EUROPE	EUROPE
25-03	11H00 SIL EUROPE	EUROPE

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions le 24 MARS 2012
- affichées selon la prescription fédérale sur le tableau officiel

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : TRIANGLE OLIMPYQUE ou BANANE

8. CLASSEMENT

8.1.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2 courses

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Le 25 MARS 2012 après la dernière course.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le CNC au :

Tél : 05 56 60 73 15

Site : www.cnclaouey.com

mail : cnclaouey@free.fr

